

M3 Améliorer la découverte du territoire tout en préservant la tranquillité des sites

Toutes ces voitures... je ne m'attendais pas à ça après cette majestueuse entrée en matière...



Constats

- Fréquentation croissante avec une diversité d'acteurs pouvant entraîner des conflits d'usage : visiteurs de Vaux-le-Vicomte et Blandy, population riveraine, quad, chasse, etc.
- Fragilité des espaces naturels devant une demande sociale de plus en plus forte nécessitant de canaliser et d'accompagner les visiteurs dans la découverte du territoire
- Recherche lisibilité et cohérence en assurant pérennité et équilibre des milieux naturels

Le château est par ici, suis moi !



Objectifs

- Valoriser les bourgs et les villages comme lieux d'accueil des visiteurs
- Faire des entrées de sites des lieux de qualité valorisant l'image du territoire
- Gérer les usages et assurer la tranquillité des sites
- Offrir au public des dispositifs d'informations (en lien avec les mobilités douces des pistes cyclables et chemins de randonnées)

Sites

- Abords des sites remarquables : domaines, tertres, ENS, etc.
- Espaces d'accueil à l'intérieur et aux portes des villages
- Parking de Vaux-le-Vicomte, Parking relais à Saint-Germain-Laxis

Principes d'actions

- **Développer l'accueil du public dans les villages et points d'accueil de sites culturels et sensibles** (ex : intégration paysagère des zones de stationnement dans les centres villes et aux abords des villages, valorisation des zones de stationnement des péages sous utilisées, association des modes doux et transports en commun, etc.)
- **Favoriser l'orientation et l'information** (ex : identité commune aux supports d'information, développement de points d'information, signalétique et supports numériques, site de référence type maison du val d'Ancoeur, etc.)
- **Mettre en valeur des points de vues de découverte et d'appréhension des paysages** (ex : cf fiche N5, etc.)
- **Assurer la tranquillité et préserver les zones sensibles de la fréquentation** (ex : information et signalétique, canalisation des flux à travers des chemins, blocage des engins à moteur, etc.)

Bons exemples

- Boucle village à Saint Méry
- Parcours avec passerelle bois à Bombon